autoactu.com

Mon compte ▼ S'abonner

<u>Réseaux</u> - 14/10/2022 - <u>#Stellantis</u>

Contrats Stellantis: les discussions ne se passent pas si bien...

Alors qu'ils subissent un certain nombres de difficultés opérationnelles, les concessionnaires des réseaux de marques de Stellantis commencent à s'inquiéter de leurs prochains contrats qu'ils ne connaissent toujours pas. Leurs groupements ne les ont pas rassurés selon un message que nous avons pu consulter.

Auteur: Florence Lagarde

Directrice de la rédaction et Directrice de la publication

La discussion sur le contrat d'agent intervient dans un contexte de détérioration des relations entre Stellantis et ses réseaux et la confiance n'est plus là. Lors d'un point d'étape, Guillaume Couzy, directeur de Stellantis France nous avait dit vouloir "se donner le temps du travail en profondeur avec les représentants du réseau" et nous avait dit être dans une démarche "de dialogue et de co-construction".

Ce n'est pas ce qui ressort d'une circulaire adressée par les présidents des quatre groupements de marque de Stellantis (GCAP, GCC et DS, GNCO et GDFCA) que nous avons pu consulter. "Le sentiment global est qu'à ce stade ces projets de contrats sont l'expression d'une relation trop déséquilibrée entre le constructeur et son réseau", écrivent-ils.

Les projets des trois futurs contrats de distribution (Concessionnaire, Retailer, Réparateur) ont été communiqués aux groupements européens début juillet et la version française fin juillet.

L'analyse juridique des avocats conseils des groupements a relevé un certain nombre de points problématiques listés par cette circulaire : "durée du contrat de concessionnaire, articulation des contrats entre eux, gestion et partage de la Data, schéma et niveaux de rémunération, ventes directes, liste des cas de résiliation sans préavis, durée des préavis, prise en charge des investissements dans le cadre du contrat Retailer".

Depuis la remontée de ces différents points au constructeur par les groupements européens les discussions seraient au point mort. De plus, ces projets sont soumis à la confidentialité et n'ont toujours pas été communiqués aux patrons des affaires.

Dans le climat de défiance qui s'est installé ces derniers mois entre des concessionnaires qui ne se sentent plus respectés et un constructeur dont le DG considère que le système actuel c'est "des coûts très élevés et une qualité perçue très basse" (voir notre article), la suite des discussions ne s'annonce pas sereine.

"En tout état de cause une signature en l'état est impossible et le planning extrêmement tendu d'ici la fin des contrats actuels est un problème en soit", écrivent les présidents de groupements à leurs adhérents. La dead line du mois de juin 2023 pour la mise en place de ces nouveaux contrats pourrait être difficile à respecter.